

Description de la dotation – Jeu-concours « VIBRATION LE MANS AFTERWORK »

Organisé sur l'antenne de la radio VIBRATION du samedi 29 août au jeudi 3 septembre 2026.

Dans le cadre du jeu-concours « VIBRATION LE MANS AFTERWORK », un lot est mis en jeu :

- 2 entrées pour la soirée du 3 septembre 2026, d'une valeur unitaire indicative de 13 € TTC la place.

Modalités de participation

Pour participer, les auditeurs doivent s'inscrire via le site de la radio <https://www.vibration.fr> en remplissant l'ensemble des champs demandés.

Les données personnelles collectées sont nécessaires au traitement de la participation et à l'envoi des lots.

Seules les inscriptions complètes et valides seront prises en compte pour le tirage au sort.

Modalités d'attribution et de remise des lots

- Le gagnant sera désigné par tirage au sort parmi les participants inscrits.
- Le gagnant sera informé de son gain par e-mail à l'adresse qu'il aura communiquée lors de son inscription.
- Le gagnant devra se présenter à l'entrée de l'évènement muni du justificatif de gain et d'une pièce d'identité afin de récupérer ses billets.

Précisions sur la dotation

Tous les frais non expressément mentionnés comme inclus dans le lot (transport, hébergement, restauration, dépenses personnelles, etc.) restent exclus de la dotation et demeurent à la charge exclusive du gagnant.

Règlement applicable

Le présent descriptif est établi en complément du règlement jeu-concours annuel de la radio VIBRATION, disponible à l'adresse suivante : <https://www.vibration.fr/reglements>

Les dispositions du règlement annuel s'appliquent, sauf celles contraires au présent descriptif.